



SAVOIR RÉDIGER UNE CLAUSE DE RÉEXAMEN PERTINENTE

L'outil clé pour anticiper et gérer certains événements imprévisibles

C'est un euphémisme : le suivi d'un marché quel qu'en soit la nature est soumis à des aléas. Des événements imprévisibles peuvent venir en perturber l'exécution attendue.

S'il n'est pas envisageable de prédire l'avenir, il est néanmoins possible de prévoir dans le contrat une ligne de conduite à tenir par les parties pour encadrer les conséquences de ces désagréments.

Le code de la commande publique permet ainsi aux acheteurs d'imaginer un dispositif d'anticipation et de gestion des risques, sous la forme d'une clause de réexamen.

Ce module de formation vous permettra de cerner le « champs des possibles » ouvert par la réglementation et d'en jauger les avantages/limites par différents retours d'expériences.



Formation à distance (4h)

Animée par Mathieu BLOSSIER

Conseiller expert en commande publique



À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

- Tous les acteurs de l'achat (agents rattachés aux services juridiques et directions opérationnelles) intervenant dans la rédaction des marchés et leur suivi opérationnel

PRÉREQUIS

Connaissance de base de la réglementation applicable aux marchés publics



OBJECTIFS

- Identifier les circonstances pouvant donner lieu à un réexamen des conditions d'exécution du contrat
- Être en capacité de rédiger la clause en fonction de son type de marché



PRIX NET : 500 €

PROGRAMME

TOUR DE TABLE

- Présentation du module abordé
- Recueil des attentes des participants

UN PROCESSUS AUTORISÉ PAR LE CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

- La distinction avec les autres hypothèses d'évolution du marché
- La notion de « modification significative des conditions d'exécution »
- Les outils contractuels permettant la mise en œuvre de la clause
- L'étendue et les limites de son utilisation

LES ÉVÈNEMENTS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE IDENTIFIÉS

- La situation des parties au contrat
- L'ajustement / l'optimisation des prestations
- L'évolution de la conjoncture économique
- Les aléas techniques

L'EXPÉRIENCE À RETENIR DE L'UTILISATION DES CLAUSES DE RÉEXAMEN

- Exemples de clauses selon le type de prestation
- La pratique des acheteurs publics
- La position de la Jurisprudence

Consultez les dates de cette formation
sur notre site en **CLIQUEZ ICI**



MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Exemples concrets
- Cas pratiques collectifs à partir de la Jurisprudence et de l'expérience du formateur
- Échanges et interaction entre tous

HOT LINE

Au cours de l'année
qui suit votre formation,
vous bénéficierez d'une
assistance-conseil assurée
par votre formateur, auquel
vous pourrez vous adresser
par courriel ou par téléphone.



POUR VOUS INSCRIRE

- Envoyez ce formulaire par email à : ins@cfc.fr
- Téléphonez au service réservation au : 01 81 89 34 60
- Connectez-vous sur notre site internet : www.cfc.fr

Établissement / Organisme

Adresse

CP Ville

Tél. Email

N° SIRET Activité / Code NAF

Nom du responsable de formation (pour suivi du dossier)

Tél. Email

Nom du signataire de la convention de formation

Formation choisie

Nom de la formation

Date(s)

Participant(s) :

1^{er} Nom Prénom

Fonction

Tél. portable Email

2^e (-15 %) Nom Prénom

Fonction

Tél. portable Email

3^e (-25 %) Nom Prénom

Fonction

Tél. portable Email

Coût total **Code promo** **Financement OPCO** : ☐ oui ☐ non

N° du bon de commande

Les bons de commande pour CHORUS PRO doivent être transmis en amont de la session.

Le(s) soussigné(s) accepte(nt) les conditions générales de vente (ci-contre).

Votre rencontre avec CFC s'est faite par :

- ☐ notre catalogue
- ☐ notre site internet
- ☐ notre newsletter
- ☐ un emailing
- ☐ appel téléphonique
- ☐ bouche-à-oreille

Date :

Cachet et signature

Réservation

Pour garantir votre participation à une session de formation, nous vous conseillons de réserver rapidement votre place sans pour cela vous engager fermement. Ainsi vous aurez la certitude de pouvoir prendre part à la formation à la date de votre choix indépendamment du processus de validation interne à votre établissement. Pour cela, contactez-nous au 01 81 89 34 60.

Confirmation

L'inscription deviendra définitive à réception de votre bulletin d'inscription ou du bon de commande.

Frais de participation, réduction

Prix net : **500 €**

Les frais de participation comprennent : la formation et le dossier regroupant les supports de travail. Nous accordons des remises dès la 2^e inscription d'un même établissement pour une même formation. Afin de connaître notre politique commerciale, nous vous invitons à nous contacter au 01 81 89 34 60. Toute formation commencée et pour laquelle le stagiaire n'a exprimé aucun mécontentement au cours de la première demi-journée, est due en totalité. La formation est également due en totalité, si le stagiaire ne s'est pas présenté et qu'aucune demande d'annulation ne nous est parvenue avant le début de la formation. Une convention de formation simplifiée vous sera envoyée dès réception de votre inscription.

Païement

1- Par mandat administratif et virement à notre compte : IBAN FR7610278060720002167024591 libellé avec le N° de la facture et le nom du participant.

2- Ou par chèque à l'ordre de CFC, avec la mention du titre de la formation, au dos du chèque.

Annulations, remplacement, report

Les annulations doivent nous être communiquées par écrit au plus tard 15 jours avant le début de la formation. Des frais d'annulation à hauteur de 10 % du montant total de la formation seront appliqués. Au-delà de cette limite, les frais de participations sont dus en totalité, néanmoins les participants pourront se faire remplacer. En cas d'absence en raison d'un empêchement majeur d'un participant et sous réserve d'avoir reçu le règlement de la facture de la session à laquelle il n'a pas pu prendre part, à titre commercial, CFC Formations propose un report de participation sur la session suivante de la formation. Les remplacements sont admis à tout moment, sans frais, sur simple avis précisant l'identité et les coordonnées du remplaçant. CFC Formations se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler une session de formation lorsque le nombre de stagiaires est insuffisant ou trop important pour garantir de bonnes conditions pédagogiques, ou encore si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent (grève des transports, intempéries...). La décision sera communiquée aux personnes concernées dans la mesure du possible au plus tard 5 jours avant le début de la formation. Un report d'inscription sera alors proposé.

Condition de réalisation des formations

Nos formations à distance se déroulent en synchrone via une plateforme sécurisée avec un lien personnel attribué à chaque participant.

Garantie de qualité

Organisme certifié Qualiopi au titre de la catégorie d'actions de formation répondant aux 7 critères du Référentiel National Qualité. La qualité de nos formations et l'expertise de nos enseignants vous garantissent, si nous manquons à nos engagements, le remboursement intégral de vos frais de participation sur simple demande au cours de la première demi-journée de la session.

N° d'organisme de formation

11 92 21182 92 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Informatique et libertés - Gestion des données personnelles

Les informations communiquées sont indispensables au traitement de votre dossier d'inscription et sont destinées à nos services pour l'établissement des conventions de formation. CFC se réserve le droit de conserver et d'utiliser ces données pendant 3 ans. Conformément à l'article 27 de la loi "Informatique et libertés" du 6 juin 1978, vous pouvez accéder à ces informations et en demander éventuellement la rectification ou la suppression en adressant une demande par courrier ou par courriel. Nous nous accordons le droit de céder nos adresses, de les louer ou de les échanger avec d'autres sociétés, à l'exception d'un refus notifié par écrit de votre part.

Contact

CFC Formations - 97-99 avenue du Général Leclerc - 75014 Paris

Tél. : 01 81 89 34 60 - Email : ins@cfc.fr - Site web : www.cfc.fr